

Date de publication : 23/10/2018

Le Directeur général de l'Agence française de développement,

Vu le code monétaire et financier, et notamment son article R. 515-16 ;

Vu le décret du 25 mai 2016 portant nomination du Directeur général de l'Agence française de développement, publié au Journal Officiel de la République Française le 26 mai 2016 ;

### **DECIDE :**

Délégation est donnée à Monsieur Emmanuel BAUDRAN, Directeur de l'agence de Jakarta, à l'effet de signer, au nom du Directeur général, la convention de financement relative à la Contribution au Blue Action Fund pour la conservation des écosystèmes marins et côtiers et le développement local des communautés ainsi que tout acte se rapportant à la contractualisation de ce concours.

La présente décision entrera en vigueur le lendemain de sa publication sous forme électronique sur le site Internet de l'AFD.

Fait à Paris, le 16 octobre 2018  
En un exemplaire original

**Le Directeur général**  
**Rémy RIOUX**